

Stratégies de prévention en santé et sécurité au travail

»»» Septembre, déjà le moment de la rentrée! Les vacances sont terminées et nous espérons que vous avez profité de cette période estivale pour vous reposer et faire le plein d'énergie auprès de votre famille et de vos amis.

Pour Auto Prévention, septembre est le moment de déclarer ses intentions d'actions pour l'année à venir. Notre programme d'activités est le fruit de nos réflexions quant aux objectifs que nous désirons atteindre en 2005. Il précise les moyens préconisés pour vous aider à prendre en charge et à gérer avec succès la prévention dans votre entreprise. 2003-2004 fut riche en opportunités qui nous amèneront dans la prochaine année à développer des services plus spécifiques pour notre clientèle.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Notre clientèle est notre raison d'être. Nous adaptons constamment nos actions et nos recherches afin d'améliorer l'efficacité des solutions mises en place pour prévenir les accidents et les maladies reliés au travail. Dans le but de mieux saisir la subtilité et la diversité des besoins de notre clientèle, nous profiterons des prochains mois pour entreprendre une vaste démarche de consultation. Les conclusions de cet exercice nous permettront de structurer plus avantageusement l'offre de services adaptée aux diverses clientèles que nous desservons.

D'autre part, nos conseillers continueront à vous aider au quotidien

à trouver des moyens pour identifier et contrôler plus efficacement les risques présents dans votre environnement de travail.

LA PRÉVENTION : UN INVESTISSEMENT

Investir en prévention conduit à l'amélioration de la santé et de la sécurité et à la réduction du nombre d'accidents. Cette réduction engendre une diminution des coûts monétaires qui y sont associés, dont la cotisation versée à la CSST. Les sommes investies en prévention représentent également d'énormes bénéfices en diminuant les coûts sociaux, moins tangibles mais bien réels, liés aux séquelles physiques et morales qu'engendre un accident ou une maladie professionnelle.

Les activités en prévention visent l'élimination à la source même des dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs : c'est d'ailleurs l'objectif prévu à l'article 2 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Une entreprise se doit de tout mettre en œuvre pour enrayer les accidents pouvant survenir sur les lieux de travail avant même qu'ils ne surviennent. Une organisation a tout avantage à améliorer son environnement de travail, à procéder à des entretiens préventifs et à l'achat d'équipements plus sécuritaires. Il est également important de sensibiliser et de former les travailleurs et d'instaurer une véritable culture de prévention en entreprise. La mise en place d'un comité de santé et de sécurité, par exemple, contribue grandement à atteindre vos objectifs en prévention. Toutes ces mesures permettent de réduire le nom-



bre d'accidents et apportent d'énormes avantages pour l'employeur, le travailleur et la collectivité en général.

N'hésitez pas à faire appel à nous et profitez de l'excellence et de la qualité des services qui font notre marque. Dans le secteur des services automobiles, Auto Prévention demeure votre organisme de référence en matière de prévention.

Comme le dit si bien l'adage: mieux vaut prévenir que guérir! 🇩🇪

Thérèse Masse
Directrice générale